



## Rapport 2021 du Comité du Centre de Puériculture Jurassien

Madame, Monsieur,

L'année 2021 a été encore une année fort perturbée par la pandémie à la Covid-19.

Le comité s'est réuni le 14.1.2021, le 10.2.2021, le 10.3.2021, le 21.4.2021, le 5.5.2021, le 21.6.2021, le 5.7.2021, le 15.9.2021 et le 3.11.2021 (9 séances).

L'assemblée générale 2021 du CPJ a eu lieu en visioconférence à huis clos le 26.5.2021.

Durant l'année 2021, le comité a tenu ses obligations habituelles et a eu quelques tâches particulières.

Dans les obligations habituelles :

- les contacts réguliers avec les puéricultrices, avec des séances de comité sur les lieux du centre à Delémont, Saignelégier et Porrentruy,
  - o l'organisation de leurs salaires, les fiches de payes, le relevé des présences et des déplacements;
- le suivi des contrats d'assurances du personnel et des lieux ;
- l'élaboration du règlement du personnel et son adéquation à la CCT ;
- le maintien de contacts réguliers, confiants et bons avec les partenaires du CPJ :
  - o service cantonal de la santé pour l'établissement du contrat de prestations.
    - le contrat de prestations établi avec les SSA confirme l'enveloppe annuelle de 475'000 francs octroyée au CPJ ;
    - le contrat de prestations devient annuel dès 2021, auparavant il recouvrait une période de 4 ans.

- le contrat de prestations 2021 est assorti d'une clause d'ajonction de 15'000 francs au profit du CPJ, pour assurer la formation des puéricultrices, pour le renouvellement du matériel informatique et pour permettre les contacts avec les autres secteurs de la petite enfance et pour établir une réflexion concernant les prestations et leur priorisation, des synergies à réaliser avec une autre instance concernant la structure et la gouvernance du Centre et une optimisation des processus.
- le renouvellement du parc informatique sera effectif dès le premier semestre 2022, conformément au contrat de prestations 2021.
  - les sages-femmes indépendantes du Jura, par leurs contacts réguliers avec les puéricultrices ;
  - l'H-JU, puisque l'envoi est devenu systématique des listes mensuelles des naissances à l'Hôpital du Jura. L'envoi par les autres partenaires hors canton, Hôpital du Jura-Bernois, de Neuchâtel, de Bienne et les hôpitaux universitaires n'est pas encore finalisé pour des raisons d'exigences de protection des données.

Dans les tâches particulières :

- enregistrer la démission de Madame Muriel Varrin, puéricultrice au Franches-Montagnes, qui devient la nouvelle infirmière scolaire du district.
- organiser l'offre d'emploi, recueillir les postulations, trier les dossiers, rencontrer les personnes retenues et nommer Madame Marion Grosjean et Madame Christine Fornasini en remplacement aux Franches-Montagnes. Madame Grosjean sage-femme de formation, assure le lien avec ses collègues sages-femmes du canton, et celles de l'Hôpital du Jura-Bernois. Madame Fornasini assure le lien avec le centre de Delémont, permet l'accompagnement de Madame Grosjean dans ses débuts et assurera les remplacements aux Franches-Montagnes ;
- assurer la prise en charge et l'organisation des formations professionnelles pour les puéricultrices ;
- organiser la protection Covid dans les centres, ajuster aux multiples modifications des exigences fédérales et cantonales, organiser l'achat des masques, désinfectants et matériels spécifiques.
- Réfléchir à l'organisation future du Centre de puériculture au regard de l'accueil de Moutier dans le Canton du Jura.